

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	SVS6355
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Politiques sociales
TITRE COURT	

1. CONTENU DU COURS

À travers l'étude des politiques publiques/sociales québécoises et canadiennes, dans une perspective évolutive, comparative, critique et différenciée, ce séminaire propose une analyse à la fois conceptuelle, théorique et empirique de l'intervention de l'État dans le domaine des politiques sociales et les modalités particulières que celle-ci adopte, en s'attardant au développement d'un modèle transversal et spécifique d'État-social, combinant des mode de régulation divers, mais aussi aux référentiels sectoriels qui caractérisent l'action publique dans différents champs de politiques publiques/sociales.

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Plus spécifiquement, ce cours vise à :

- o Faciliter une meilleure compréhension des problèmes sociaux que vivent les individus ou des sous-groupes de population (i.e. exclus, personnes dépendantes, familles à risque, immigrants, premières nations, autre) et auxquels les politiques publiques/sociales tentent d'apporter des réponses.
- o Saisir les fondements ou les bases conceptuelles, théoriques et idéologiques de l'État-social et de ses mécanismes d'intervention (lois, politiques, plans d'action, orientations stratégiques, etc.).
- o Comprendre les processus de mise sur agenda public des problèmes socialement reconnus et de production des politiques publiques/sociales comme réponse accordée par l'État à certaines de ces problématiques.
- o Développer une capacité d'analyse critique et rigoureuse des politiques publiques/sociales et des transformations de l'État qui ont marqué l'évolution du travail social et les conditions de son développement au Québec.
- o Penser les politiques publiques/sociales comme un champ de médiation et d'action à travers lequel les intervenant-e-s sociaux-les peuvent contribuer (sous certaines conditions) à renouveler leurs pratiques et en stimuler le caractère innovateur.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés magistraux; présentations orales faites par les étudiant-e-s; travaux de session analysant et critiquant l'intervention de l'État par rapport à une problématique sociale sectorielle; documentaires visionnés en classe; des discussions sur des sujets d'actualité.

4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

Présentations orales; commentaires critiques; travail écrit de fin de session.